



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil général de Val de Bagnes

Du 09.09.2026

Lieu : Grande salle de l'Espace Saint-Marc, le Châble
Heure : 19h30

Aux : Membres du Conseil général

Copie aux : Conseil municipal, Direction opérationnelle et Secrétariat général

Invités : /

2 juillet 2026

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation – modification de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du Plenum du 10 juin 2026
4. Décision concernant les mesures d'assainissement du groupe ALTIS
5. Validation du coefficient d'impôts 2027 de 1.0
6. Validation du taux d'indexation 2027 de 176%
7. Développement de la question de MM S. Amos et Moser « Quel outil de maîtrise des coûts pour les grands projets communaux ? » (Q16)
8. Réponse au postulat de M. Saillen « Service médical de Verbier et son intégration dans la politique de santé du Val de Bagnes » du 28.04.25 (P06)
9. Réponse à l'interpellation « Crise d'ALTIS – devoir de diligence » (I02)
10. Information concernant la création d'un règlement d'aide à la personne
11. Information concernant l'évolution des projets d'aménagement au Châble
12. Divers

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Commune de Val de Bagnes

Julien Vaudan
Président du Conseil général